

MAIRIE D'OZAN

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 JANVIER 2021**

Sous la Présidence de Mme PESENTI Marie Jeanne, Maire - Etaient Présents : M. J. PESENTI, C. GIRAUD, F. BOURDON, A. BROYER, M. E. BOYAT, C. BIÉ, R. MONTERRAT, C. BARTEZ, R. DEBRUNE, S.J. BARANI, CHANFRAY, J. M. FORT, D. PAQUET, V. SERAFIN
Était excusé : C. COLLOVRAI ayant donné pouvoir à S. CHANFRAY
Secrétaire de séance : Valérie SERAFIN

↳ **Approbation du compte rendu de la réunion du 04 décembre 2020**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 04 décembre 2020 à l'unanimité des membres présents.

↳ **Délibération relative à la modification de la définition de l'intérêt communautaire concernant la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales**

Madame le Maire explique que la loi NOTRe attribue aux communautés de communes et d'agglomération, dans le cadre des compétences obligatoires, la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ». Toutefois, chaque intercommunalité doit définir l'intérêt communautaire qu'elle souhaite associer à cette compétence. Ainsi, elle présente les 7 points définis et approuvés lors du conseil communautaire du 14 décembre 2020 et demande au conseil municipal de se prononcer dessus. Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents ou représentés la proposition de la Communauté de Communes Bresse & Saône.

↳ **Décoration de Noël : achat d'équipement**

Madame le Maire explique que lors de l'installation des décorations de Noël les bénévoles ont constaté qu'il manquait de l'éclairage pour les décorations installées dans le massif de fleurs le long de la Route Départementale. Elle souhaiterait également que des guirlandes lumineuses soient installées dans les arbres devant la bibliothèque. Elle propose au conseil municipal d'ouvrir des crédits sur le budget 2021 pour l'achat de cordon lumineux pour un montant d'environ 500 à 600€. Cette proposition est approuvée avec 14 voix pour et 1 abstention.

↳ **Adhésion à un service alerte évènements**

Madame le Maire explique qu'aujourd'hui les communes ont la possibilité de communiquer avec leurs habitants via des systèmes d'alerte ou de diffusion de l'information locale téléchargeables sur les téléphones portables, les tablettes et autres supports informatiques.

Elle présente 3 propositions commerciales (descriptif et coût). Après présentation, le conseil municipal retient la proposition de PanneauPocket pour un coût d'adhésion annuel de 130 € TTC (11 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention).

↳ **Comptes rendus divers, Questions diverses**

Madame le Maire :

- ↳ transmet les remerciements de la personne autorisée à prendre des roseaux vers le cimetière, ainsi que des habitants de la commune pour les décorations de Noël et des personnes âgées pour la distribution des colis de Noël,
- ↳ donne lecture d'un courrier de remarques de la Préfecture de l'Ain relatives à la distribution des chèques cadeaux attribués au personnel en fin d'année,
- ↳ éclairage du lotissement Le Clos du Village : Madame le Maire explique qu'elle a eu un échange téléphonique avec Monsieur LAZCANO (Ain Habitat) concernant la pétition envoyée par les habitants du lotissement au sujet du manque d'éclairage extérieur. Pour rappel, l'éclairage extérieur a été coupé par le Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain suite à un branchement non autorisé sur le système de l'éclairage public. Elle informe que Monsieur LAZCANO a proposé d'effectuer un branchement conforme aux obligations techniques du Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain sur le réseau d'éclairage public et de mettre en place une convention entre Ain Habitat et la commune pour la gestion de l'entretien et de la consommation,
- ↳ donne lecture du compte rendu de la dernière réunion communautaire : hausse de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, présentation de la redevance assainissement non collectif, délégation de compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes Bresse & Saône au profit du Département de l'Ain, transition énergétique (création d'une Société d'économie Mixte),
- ↳ fait le bilan de la distribution des colis de Noël,
- ↳ informe de l'appel à projet de la Préfecture concernant la sécurité routière : la commune n'est pas concernée,
- ↳ communique les résultats des votes des communes relatifs au financement des séances de piscine pour les élèves de CM1 : Boz et Ozan refus, Reyssouze accord. Les élèves du CM1 ne bénéficieront pas de séances de piscine,

- ✎ fait le point sur la désinstallation des décorations de Noël : un pré-tri et un classement ont été faits avant le rangement et une réunion sera organisée prochainement pour la création et l'installation des décorations pour 2021.

Monsieur Anthony BROYER :

- ✎ informe que la commission voirie a lancé une étude de sécurisation des voies communales et lancera des consultations tarifaires avant l'élaboration du budget,
- ✎ prévoit le bouchage des trous dans les chemins communaux,
- ✎ présente les travaux d'assainissement envisagés pour 2021 : passage de caméra dans le réseau afin de détecter les infiltrations, remplacement de la pompe défectueuse du poste de relevage du Pelou,
- ✎ présente les rapports APAVE et les travaux qui en découlent,
- ✎ présente l'avancement des travaux dans la « Maison Astier ». Il indique que la maison devrait être disponible à la location début avril.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'il doit avancer, désormais rapidement, sur sa réflexion relative au devenir de ce tènement. Elle précise qu'une réunion sera organisée avant la fin du trimestre afin de centraliser les avis de chacun et de lancer les consultations.

Madame Marie Eve BOYAT :

- ✎ informe que la commission urbanisme a travaillé sur les OAP (Opérations d'Aménagement Programmé) du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et les a transmises au cabinet VERDI,
- ✎ précise que le PLUi devra être finalisé fin 2021 : les enquêtes publiques sont programmées courant de l'été 2021,

Madame Catherine GIRAUD :

- ✎ informe que la préparation des budgets 2021 sont en cours et demande aux responsables des commissions de bien vouloir transmettre les devis au plus tôt afin de prévoir les dépenses au budget,
- ✎ propose que l'approbation des comptes administratifs soit prévue lors de la réunion du conseil du mois de février ou mars.

Monsieur François BOURDON :

- ✎ informe que la distribution du bulletin municipal a été faite le 30 décembre dernier et que les coupons réponses relatifs au choix du blason commencent à arriver. Il précise que la commission réfléchit sur les modifications de présentation qui seront apportées sur le bulletin pour 2021,
- ✎ communique des informations sur le réseau 5G et son déploiement,
- ✎ présente les projets de la commission pour 2021 : site internet, modifications Inf'Ozan, modifications bulletin municipal

VU par Nous, Maire de la Commune d'OZAN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

A OZAN, le 11 janvier 2021

Le Maire,

Marie Jeanne PESENTI